



LETTRE AUX HABITANTS DE CHATEAUNEUF-DU-PAPE

Budget 2018

Chers Châteauneuvois, Chères Châteauneuvoises,

Le Conseil Municipal a adopté, lors de sa séance du 26 mars dernier, le budget 2018 de la commune. Il s'agit d'un moment fort de la vie municipale qui détermine les grandes orientations de l'action de la Municipalité. Il m'a semblé utile de m'adresser à chacune et à chacun d'entre vous pour vous commenter, en quelques lignes, les choix que nous avons faits à cette occasion. Un budget municipal comporte des dépenses et des recettes qui doivent, bien entendu, être à l'équilibre. Il se décompose également en deux parties, le fonctionnement et l'investissement.

Le fonctionnement

Les dépenses qui composent ce chapitre sont celles qui relèvent du quotidien des services municipaux : les frais de personnels, les fluides - eau, électricité, fuel, ...- le bon fonctionnement des structures communales (écoles, crèche, équipements culturels et sportifs) mais aussi les intérêts des remboursements d'emprunts, qui ont été malheureusement très nombreux il y a quelques années...

Nous avons, depuis 4 ans, **réduit de manière très significative ce budget**, en traquant les dépenses inutiles ou superflues. Ces économies ont conduit à une **réduction des dépenses courantes de 326 000 euros entre 2013 et 2016, sachant que cette période a été également marquée par une baisse des aides de l'Etat d'environ 250 000 euros. Dégager de l'autofinancement dans ces conditions est donc particulièrement complexe.**

Pour 2018, nous poursuivons cette logique qui nous permet depuis 2014 de financer des projets d'investissement sans recourir ni à l'emprunt ni à la hausse de la fiscalité communale.

L'investissement

Nous avons souhaité établir un programme prévisionnel des plus importants investissements sur les années 2018/2019. Cette planification nous permet d'avoir une vision globale de nos projets pour le village, et de rechercher à chaque fois des subventions auprès de l'Etat, de la Région et du Département. A titre d'exemple, la rénovation et l'aménagement de **la Maison Lançon** qui accueillera l'antenne locale de l'Office de Tourisme Intercommunal ainsi que le pôle culture et patrimoine de la commune, seront financés à 80 % par des subventions. Ce projet est inscrit au budget 2018 pour un montant de 209 000 € (**dont 80 % de subventions**). Les travaux devraient s'achever avant la fin de l'année.

La Place Jean Moulin sera aménagée par la Ville dès lors que la construction des commerces et des logements sera achevée.

Cet espace de 650 m² sera un formidable lieu de vie et de convivialité, qui permettra l'installation d'un nouveau bar, de deux restaurants, de l'agence du Crédit Agricole, et d'autres activités de qualité. Le budget 2018 prévoit pour ce projet une enveloppe de travaux de 160 000 euros dont 72 000 euros de subventions. Les travaux devraient démarrer au deuxième semestre et se terminer au début de l'année 2019.

Comme nous nous y étions engagés, nous réaliserons également cette année **un chemin piétonnier reliant les arènes au Château**. Ce chantier est budgété en 2018 à hauteur de 30 000 euros. D'autres aménagements complémentaires pourront être réalisés ultérieurement.

Nous avons également souhaité entreprendre la rénovation de **l'éclairage du cellier du Château Pontifical**, qui date des années 80 et dénature l'esprit du lieu. Cette opération a été chiffrée à 24 000 euros et fera l'objet d'une subvention départementale de 14 400 euros.

A noter que la CCPRO prendra entièrement à sa charge la **réfection de la pente qui dessert la salle depuis le parking**. Les travaux seront réalisés prochainement. Ces deux opérations nous permettront de louer la salle du château et de bénéficier ainsi de nouvelles recettes.

Par ailleurs, la **piscine associative créée en 2016** a été un grand succès. Nous allons donc mettre à profit l'année 2018 pour lancer une étude sur **l'avenir du site de l'ancienne piscine** ainsi que sur le terrain qui jouxte les locaux de la Fédération des Syndicats des Producteurs et qui fait office de parking.

Ainsi, **nous pourrons en 2019** prévoir de faire réaliser et financer le parking par la CCPRO et, dans un même temps, aménager un bel espace sur le site de l'ancienne piscine. Une signalétique piétonne sera installée pour réaliser un **cheminement jusqu'à la place Jean Moulin réaménagée via le chemin des Consuls**.

Toutes ces opérations s'intègrent à un projet global destiné à rendre **notre village plus agréable, plus convivial, plus attractif**. Elles seront financées sans recourir ni à des emprunts ni à une hausse de la fiscalité, mais grâce aux **économies réalisées sur le fonctionnement des services municipaux et la recherche minutieuse de subventions**. Car comme vous le savez, l'Etat a poursuivi son désengagement massif dans le soutien financier qu'il apportait aux communes, alors même que nous devons continuer à assumer des missions et des compétences obligatoires et parfois fort coûteuses.

Nous devons donc, jour après jour, trouver les meilleures solutions pour continuer à faire vivre le Châteauneuf d'aujourd'hui, tout en construisant le Châteauneuf de demain.

Soyez assurés, Chers Châteauneuvois, Chères Châteauneuvoises, du plein et entier dévouement de l'équipe municipale, et de sa volonté de servir au mieux notre commune !



Le Maire
Claude Avril